

Formation **INITIALE** en habilitation  
électrique  
**Non-électricien B0-BF-H0(V)-HF**  
Réf : IP101



Public concerné :

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens en zone de voisinage simple (chargé d'affaires, conducteur d'engins, mécanicien, maçon, etc.)

Prérequis :

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

Objectifs :

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique.
- Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux.
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, zone de travail, etc.)

Programme :

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Reconnaître, repérer, définir et mettre en place la zone de travail.
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Utiliser les documents correspondant à son niveau d'habilitation et à sa fonction.
- Identifier les acteurs concernés.
- Appliquer les prescriptions de cette habilitation.
- Faire appliquer les instructions de sécurité.
- Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation théorique sous forme de questionnaire.
- Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé.

Documents remis en fin de formation :

- Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510
- Avis après formation
- Proposition d'une habilitation électrique résultant des réussites aux tests théoriques et pratiques conformément à la norme NFC 18-510.

## Animation et pédagogie

### Méthode interactive :

Alternance d'exposés théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôles qui permettent de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

### Matériel :

Notre centre de formation est équipé d'un *vidéoprojecteur*, d'un *écran de diffusion*.

Nos formateurs disposent de *visières de sécurité anti-UV*, de *gants d'électricien*, de *vérificateurs d'absence de tension*, de *cadenas*, de *systèmes de verrouillage*, d'un *tapis* et d'une *nappe isolante*.

Des *armoires électriques* permettent de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes : manœuvres de disjoncteur, manœuvres de sectionneur, manœuvres d'interrupteur en basse tension et haute tension, câblage sur *platinas pédagogiques*.

## Informations

### Modalités d'accès / Contacts :

Prise de renseignements, par téléphone, par mail ou sur <https://cgmformation.fr/contact/>

### Tarif :

Nous contacter par téléphone, par mail ou sur <https://cgmformation.fr/devis/>

### Nombre de participants :

Jusqu'à 8 en Inter-entreprise / Jusqu'à 10 en Intra-entreprise

### Accessibilité :

En cas de situation d'handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.




## Délai d'accès

L'inscription à une formation est possible jusqu'à 24h avant le début de celle-ci (sous réserve de place et de dossier complet).

L'inscription sera validée après le retour de la convention signée. Suite à cela la convocation sera envoyée avant le début de votre formation.



## Informations pratiques :

	A 2 km de la gare ferroviaire – Liaison possible en taxi ou bus.
	Arrêt Isibus (à 1 mn à pied) ligne 1 : de 6h20 à 19h30 avec une fréquence de 23 minutes.
	Hébergements et restaurations à quelques minutes à pied.

## CGM Inspection SàRL

2, Terrasse Bretagne , ZAC Les Terrasses de la Sarre, 57400 SARREBOURG

Site Internet : [www.cgmformation.fr](http://www.cgmformation.fr) Tél : 03.87.03.49.14

SIRET :31014629500053 – APE 7120B – N° de déclaration : 44570359257